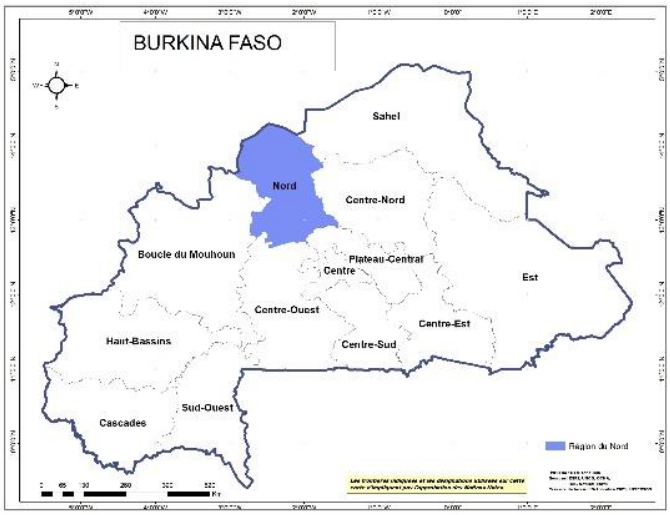

BURKINA FASO

Région du Nord

(251,976 PDI : Source : SP/CONASUR, 31/01/2023)

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Février 2023 Nord

1,870 Personnes en déplacements soit une baisse par rapport au mois passé (**13,945 PDI**)

22 Incidents enregistrés avec **158** victimes soit une hausse comparativement au mois précédent (**13 incidents**)

Photo lors d'une séance de sensibilisation sur le partage des ressources naturelles à Tougouzagué (Ouahigouya)

I. Résumé

Dans la région du Nord, la situation de protection et sécuritaire s'est fortement dégradée au cours de ce mois. En effet **22** incidents (**flash N°14 à rapport flash N°22**) de protection ont été enregistrés dans dix (**10**) communes comparativement à la période de janvier 2023 où 13 incidents avaient été enregistrés. Cette hausse du nombre d'incidents serait liée aux opérations militaires des FDS et à l'activisme des groupes armés non étatiques (GANE). Ces incidents auraient fait **158** victimes dont : **77** hommes, **28** femmes, **25** garçons et **28** filles. Les principaux

présumés auteurs seraient des GANE (72%), des FDS (11%), des VDP (11%) et par moment, des auteurs inconnus (06%).

Ces incidents portent sur des atteintes aux catégories des droits humains et du droit international humanitaire suivantes :

- **04 cas** d'atteintes au droit à la vie avec **sept (07)** victimes (01 homme, 03 femmes et trois 03 garçons)
- **04 cas** d'atteintes au droit à la propriété avec **14** victimes (11 hommes, 03 femmes)
- **06 cas** d'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique faisant **128** victimes (57 hommes, 22 femmes, 21 garçons et 28 filles)
- **05 cas** d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne faisant **dix (10)** victimes dont huit (08) hommes et deux (02) garçons.

On constate un activisme accru des GANE dans les provinces du Yatenga et du Zondoma, notamment des incursions dans les communes de Ouahigouya, Séguénéga, Barga, Thiou, Zogoré, Bassi et Lèba. Lors de ces incursions, les GANE auraient proféré des menaces, donné des ultimatums, pillé et détruit des biens. Également, les FDS et les VDP, dans leur mission de sécurisation, auraient parfois arrêté certaines personnes au sein de la population civiles pour des motifs de complicité avec les GANE. Les cas d'enlèvement et d'exécution des membres d'une même communauté, les incidents liés aux EEI contre des civils et les attaques contre les positions des VDP à Ouahigouya sont des éléments qui font craindre une exacerbation des risques de protection les jours à venir dans le Nord.

II. Couverture géographique

• Zones couvertes

Au cours de la période, 14 communes de la région ont été couvertes en présentiel et à distance.

Communes accessibles et couvertes en présentiel :

- Province du Yatenga : communes de Ouahigouya : Ouahigouya centre ; Séguénéga : Séguénéga centre, Goré, Ramensé, Koumbranga, Silmi-Mossi, Goubré, Tougouya ; Kalsaka : Kalsaka centre et Kossouka : Kossouka centre.
- Province du Zondoma : Gourcy : Gourcy centre, Bougounam, Kibilo, Koudoumbo, Léléguéré et Ridimbo
- Province du Passoré : Yako : Yako centre, et Grand-Samba : Samba centre

Communes couvertes à distance :

Province du Yatenga

- Tangaye : villages de Tangaye centre, Goko, Tougo.
- Zogoré : villages de Ninga, Boh et Règa,
- Barga : Sabouna, Barga centre
- Oula : Sonh,
- Namissiguima, village de Namissiguima centre.
- Thiou : Kalo, Nimbou, Nodin, Péténangué et Pèla.

Province du Zondoma:

- Lèba, villages de Ronsin, Bouri, Guesré, Raguegma, Robondé

- **Accessibilité**

Le contexte sécuritaire continue d'impacter négativement la réalisation de certaines activités du monitoring et restreint l'espace humanitaire. Mais avec le concours des points focaux, des membres de comités de protection et des informateurs clés, les activités du monitoring ont été mises en œuvre dans les zones difficiles d'accès. Certaines contraintes sont à relever notamment celles liées à :

- l'absence du réseau téléphonique dans certaines communes,
- la présence régulière des GANE et les risques d'EEI dans certaines zones.

- **Méthodologie de collecte d'information**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de Protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de Protection permet également de documenter les incidents de Protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles)», de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région du Nord mobilise également l'organisation de la société civile Atelier Théâtre du Loroum (ATL). Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG INTERSOS et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois considéré, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **30 questionnaires informateurs clefs** administrés auprès de **15** hommes et **15** femmes (hors SAT).
- **30 questionnaires ménages** administrés auprès de **15** hommes et **15** femmes (hors SAT).
- **18 fiches d'indice Monitoring de Protection** administrés auprès **09** hommes et **09** femmes (hors SAT).
- **22** formulaires d'incident de protection documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Nord, Yatenga, Ouahigouya, Lilgomdé	Nord, Yatenga, Ouahigouya centre	80	560	55	195	105	205	Primaire	Post attaque
Nord, Ouahigouya, Kouri	Nord, Yatenga, Ouahigouya	5	53	11	13	13	16	Primaire	Insécurité
Nord, Yatenga, Tangaye	Nord, Yatenga, Ouahigouya	135	815	156	198	248	213	Primaire	Insécurité
Nord, Yatenga, Ouahigouya	Nord, Yatenga, destination inconnue	20	20	20	00	00	00	Secondaire	Insécurité
Nord, Yatenga, Séguénéga	Nord, Ouahigouya, Wanaré	30	219	29	65	40	85	Retour	Accalmie
Nord, Yatenga, Séguénéga	Nord, Ouahigouya, Koumbranga	39	203	35	54	42	72	Retour	Accalmie
	TOTAL	309	1,870	306	525	448	591		

Source : monitoring de protection région du Nord Février 2023)

Ces déplacements internes forcés de populations sont de types primaires et secondaires. Ils sont survenus suite à des ultimatums des GANE et à des menaces de déguerpissement. Les déplacements secondaires sont survenus suite à l'enlèvement d'un homme à Ouahigouya. Cet incident aurait occasionné le départ de 20 hommes de la même communauté vers des destinations inconnues dès le lendemain**.** Les missions de sécurisation opérées par les FDS ont aussi facilité le retour de quelques ménages dans leurs localités d'origine dans la commune de Séguénéga. Ainsi 69 ménages seraient retournés dans les villages de Wanaré et Koumbranga.

IV. Incidents de protection

Au total, **22** incidents **(sources des données rapport flash N°14, N°15, N°16, 17, N°18, N°18, 19, N°20, N°20, N°21, N°22)** de protection ont été enregistrés dans **dix (10)** communes de la région que sont les communes de Ouahigouya, Gourcy, Tangaye, Séguénéga, Thiou, Sollé, Bassi, Titao, Lèba, Barga. Il s'agit dans l'ensemble, de cas d'atteintes au droit à la vie (**04**), atteintes au droit à la propriété (**04**), atteintes au droit à l'intégrité physique et ou psychique (**06**), atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne (**05**), déni ou restriction forcée de mouvement (**03**).

- **Statistiques**

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	02
	Extorsion/taxe illégale	00
	Pillage	02
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	04
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	05
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	04
	Menace/Ultimatum	02
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	00
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	00
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	02
	Violence psychologique et émotionnelle	04
Total général		25

- **Details sur les incidents**

22 incidents ont été enregistrés au cours de ce mois engendrant plusieurs violations de droits humains et du droit international humanitaire :

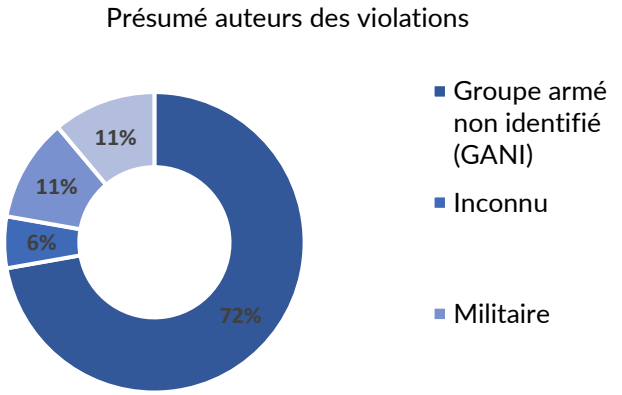

Incidents faisant cas d'atteintes au droit à la vie (04 cas)

- Le dimanche 05 février 2023, aux environs de 10 heures, dans le village de Tougouya, situé à environ neuf (09) km de Séguénéga centre, deux (02) jeunes hommes dont l'âge est compris entre 17 et 22 ans qui s'y étaient rendus, à la recherche de bois de chauffe, auraient été victimes de l'explosion d'un Engin Explosif Improvisé (EEI). En effet, leur tricycle aurait heurté un Engin Explosif Improvisé (EEI) causant ainsi la mort de ces deux garçons.
- Le vendredi 10 février 2023, aux environs de 10 heures, un garçon âgé d'environ 14 ans, à moto, aurait heurté un EEI entre Titao et Hargo. Grièvement blessé et conduit d'urgence au Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) de Titao pour des soins, ce dernier aurait succombé à ses blessures quelques jours plus tard.
- Dans la nuit du mercredi 08 février 2023, aux environs de 20h 30mn, au secteur 10 de Ouahigouya, quartier Tamsin, un homme PDI de Titao, âgé d'environ 60 ans aurait été abattu à quelques mètres de son domicile. Selon des sources locales, les auteurs présumés de cet incident seraient des FDS.
- Le lundi 13 février 2023, aux environs de dix (10) heures, trois (03) femmes PDI de Teonsgo en partance pour la recherche du bois de chauffe, auraient heurté un Engin Explosif Improvisé (EEI) entre les villages de Zomkalga et Sanspèlga, à environ 8 km du chef-lieu de la commune de Séguénéga. Deux (02) d'entre elles auraient succombé à la suite de l'explosion. La dernière serait décédée quelques jours plus tard des suites de blessures.

Incidents faisant cas d'atteintes au droit à la propriété (04 cas)

- Le samedi 11 février 2023, aux environs de 16 heures, des GANE auraient fait irruption dans le site de Youba 1 et auraient emporté trois (03) motos, trois (03) téléphones portables et la CNIB d'un Burkinabè retourné. Soulignons qu'après le départ des PDI en fin novembre 2022, quelques personnes, notamment des femmes et des enfants, seraient restés et passaient toujours les nuits sur ledit site.
- Le lundi 13 février 2023, aux environs de 19h45 mn, des GANE auraient fait irruption dans le village de Kalo, commune de Thiou. Ils auraient cambriolé la boutique d'un homme et emporté quelques marchandises. L'incident serait survenu après que la victime ait refusé d'arrêter son activité de commerce comme exigé par les GANE.
- Le dimanche 19 février 2023, aux environs de 10 heures, des GANE auraient fait irruption dans le village de Silmi-Mossi, situé à environ six (06) kilomètres de Séguénéga, chef-lieu de la commune. Ils auraient effectué des tirs de sommation, puis procédé au vol du bétail appartenant à quelques personnes retournées dans ledit village il y a environ 10 jours. Selon des sources locales, au moins 30 bœufs appartenant à six (06) hommes auraient été emportés.

- Le samedi 25 février 2023, aux environs de 15 heures, des GANE auraient fait irruption dans les jardins du village de Somnayalka, commune de Séguénéga. Après de tirs de sommation qui auraient poussé les jardiniers à s'enfuir, ces GANE auraient incendié une moto, emporté une autre de marque Sanili et un tricycle chargé de tomates.

Incidents faisant cas d'atteintes à l'intégrité physique et ou psychique (06 cas)

- Dans la soirée du lundi 13 février 2023, la base des VDP située à la sortie Nord-Est de Ouahigouya, sur l'axe Ouahigouya-Titao aurait été la cible d'une attaque par un GANE. Cet incident, en plus d'avoir accentué la psychose au sein de la population riveraine, notamment celle habitant le quartier « ferme » qui serait restée terrée pendant les tirs, aurait occasionné une blessée parmi cette population. En effet, une femme PDI aurait pris une balle perdue. Elle aurait été atteinte par la balle alors qu'elle était en train de ramasser ses effets sur sa terrasse afin de se mettre à l'abri. Elle a été admise en soins au CHU de Ouahigouya.
- Le lundi 13 février 2023, autour de 18h30mn, des GANE auraient fait irruption dans le village de Bassi, chef-lieu de ladite commune, relevant de la province du Zondoma. Ils auraient réuni aux moins 30 hommes dans une mosquée, pour un prêche et les auraient remis une note faisant cas d'un ultimatum de déguerpissement dans un délai de 72h. Il faut ajouter que d'autres villages (Rondolga, Keneko-Bokin, Rabla, Tibila, Saye, Sapela, Pella, Kera-Douré, Ouettigue) de ladite commune auraient été cités dans ladite note. Malgré la menace, des déplacements de populations dans la zone n'ont pas été observés. Dans leur repli, les GANE auraient intimé l'ordre à trois (3) enseignants de la localité de fermer les écoles.
- Le mardi après-midi 21 février 2023, un homme PDI à Séguénéga serait reparti avec son fils de 26 ans dans sa localité d'origine, Silmi-Mossi, dans l'espoir de retrouver une partie de son bétail volé par les GANE le 19 février 2023. C'est ainsi qu'ils auraient croisé des FDS en mission de sécurisation dans le village. Pris de peur, le fils aurait tenté de fuir ; ce qui malheureusement aurait occasionné des tirs à balles réelles de la part des FDS sur ce dernier qui serait grièvement blessé. Le père, quant à lui, aurait été intimidé, puis ligoté et tous les deux auraient été conduits à Séguénéga, pour des besoins d'enquête. Le fils aurait été transféré par la suite, au CHUR de Ouahigouya pour des soins appropriés. Le père aurait été libéré le même jour dans l'après-midi.
- Le mardi 21 février 2023 en début de soirée, des GANE auraient fait une incursion dans le village de Lèba centre, chef-lieu de ladite commune. Ils se seraient introduits dans une concession et auraient réuni les membres de ladite concession (12 hommes, 19 femmes, 28 filles et 20 garçons) et donné un ultimatum de déguerpissement dans un délai de 72 heures, à relayer à l'endroit du reste de la population de Lèba. En dépit de cet ultimatum, les populations n'auraient pas obtempéré jusque-là. Cependant, le centre de santé qui était fonctionnel a finalement fermé après le passage des GANE qui auraient affirmé vouloir la zone de Lèba pour combattre les FDS et les VDP (probablement à cause de sa position stratégique entre Ouahigouya et Gourcy).
- Le dimanche 26 février 2023 en début d'après-midi, des GANE auraient fait irruption à Zogoré centre, chef-lieu de ladite commune. Ils se seraient dirigés dans une buvette où ils auraient détruit le stock de boissons alcoolisées. Ces GANE auraient bastonné un homme qu'ils auraient trouvé sur les lieux, bien qu'il ne fût pas en train de boire de l'alcool. Les GANE lui auraient reproché de fréquenter un endroit inconvenant. Avant de repartir, ils

auraient menacé qu'à leur prochain passage, la punition sera plus sévère pour les vendeurs et les consommateurs des boissons alcoolisées de Zogoré centre.

- Dans la matinée du lundi 27 février 2023, aux environs de 05 heures, une position des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) aurait été la cible d'une attaque des GANE dans le village de Dambatao, situé à 12 km de Sollé, chef-lieu de commune. Malheureusement deux (02) femmes au sein de la population auraient été touchées par des balles perdues, causant des blessures graves. Grâce à l'appui de l'armée burkinabè, elles auraient été héliportées vers le CHUR de Ouahigouya pour des soins.

Incidents faisant cas d'atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne (05 cas)

- Le mercredi 1er février 2023, des GANE auraient fait une incursion au domicile d'un ancien VDP de Sabouna, commune de Barga et enlevé un homme et deux garçons. Fort heureusement, ils auraient été relâchés 48h plus tard.
- Le lundi 13 février 2023, aux environs de 18 heures, un jeune homme âgé de 19 ans aurait été enlevé par les GANE dans le village de Dinguiri, commune de Barga. Les raisons de cet enlèvement seraient inconnues et les membres de la famille de la victime n'auraient pas de ses nouvelles jusque-là. Mais tout porte à croire que cet enlèvement est lié à un soupçon de collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP).
- Quatre (04) hommes PDI chefs de ménages, originaires de Gaskindé, dans la commune de Pobé-Mengao, auraient trouvé refuge dans un premier temps, dans le village de Bakou commune de Séguénéga, depuis 2020. Fuyant l'insécurité grandissante, ils auraient rejoint Houndé, dans la province du Tuy depuis le 8 août 2022. Ces derniers seraient de retour à Bakou ce samedi 18 février 2023. Malheureusement, ils auraient été arrêtés par la population hôte, ligotés et remis aux Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). La population hôte dit ne pas reconnaitre ces hommes comme étant des PDI qui avaient séjourné dans ledit village. Cette arrestation s'expliquerait par l'appartenance ethnique des victimes, toutes de la communauté peuhle. Remis à la gendarmerie de Séguénéga, ils furent relâchés après quelques jours de détention et ils auraient réintégré le site de Ramensé.
- Le dimanche 19 février 2023, aux environs de 16 heures, un étudiant d'environ vingt-deux (22) ans, en troisième année de médecine, aurait été victime d'enlèvement à son domicile, situé au secteur 2 de Ouahigouya. Les présumés auteurs seraient deux Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Cet incident aurait un lien avec la communauté d'appartenance de la victime (communauté peuhle). Aux dernières nouvelles, ce dernier aurait été remis en liberté le lundi 20 février 2023, vers 13 heures.
- Le lundi 23 janvier 2023, aux environs de 17 heures, un homme âgé d'environ 40 ans aurait été victime d'enlèvement par des GANE dans le village de Keleguenaba (8 km), commune de Séguénéga. Sa famille serait sans nouvelles de lui jusque-là.

Incidents faisant cas de déplacements internes forcés (03 cas)

- Dans la matinée du mercredi 08 février 2023, aux environs de 9 heures, la population de Bonsomnoré, dans la commune de Tangaye aurait été sommée par des GANE de déguerpir sans délai dudit village. Selon des sources locales, cet incident est intervenu après que les GANE aient accusé la communauté peuhle de ne pas vouloir collaborer avec eux. Le déplacement forcé a concerné des hommes, des femmes, des enfants qui, à bord de charrettes ou à pied, ont regagné Tougouzagué, localité de la commune de Ouahigouya.

- À la suite de l'alerte faisant cas de l'attaque de la base des VDP située à l'ex-pied à terre du président du Faso le lundi 13 février 2023 par des GANE, le lendemain mardi 14 février 2023, les habitants du village voisin, Lilgomdé, craignant des représailles ont été contraints d'effectuer un déplacement à titre préventif, vers Ouahigouya centre où elles se sentiraient en sécurité.
- Le samedi 18 février 2023, aux environs de 18 heures, des GANE auraient fait irruption dans le village de Kouri, commune de Ouahigouya, situé à environ 6 km de Ouahigouya centre. Ils auraient donné un ultimatum de 72h à la population dudit village de déguerpir sous peine de représailles. Ces GANE auraient procédé par la suite à des tirs en l'air et ils auraient volé du bétail. A l'issue de l'incident, les membres de cinq (05) ménages de 53 personnes dont 11 hommes, 13 femmes, 16 filles et 13 garçons, ne se sentant plus en sécurité, se seraient déplacés du village vers Ouahigouya, où ils estiment être en sécurité.

III. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

En dépit de ce contexte sécuritaire volatile, des activités de prévention et de réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG) ont été menées dans les zones d'intervention du projet. Au niveau de la région du Nord, six **(06)** cas de VBG ont été identifiés dont deux **(02)** cas de violences physiques et quatre **(04)** cas de violences psychologiques. En outre, des écoutes psychosociales et des VAD ont été réalisées auprès des femmes et jeunes filles PDI vulnérables dans les zones et sites d'accueil de PDI à Ouahigouya. Ces entretiens ont permis de diagnostiquer des situations de risques de VBG et d'apporter un appui-conseil pour y faire face.

- **Activité de prévention**

Lors des écoutes psychosociales individuelles réalisées auprès des femmes PDI vulnérables venues de Titao, de Baraboulé et de Zogoré, résidentes au secteur 1 de Ouahigouya et à Tamsin, il est ressorti que ces femmes font face à des difficultés de divers ordres, dont le manque de vivres, d'effets de couchage, de moyens financiers, de soutiens extérieurs, etc. Ce qui conduit parfois certaines d'entre elles à s'adonner à la mendicité pour assurer leur repas quotidien, ainsi que celle de leurs progénitures. Aussi, il a été constaté des cas de grossesses non désirées chez des mineures de moins de 15 ans se trouvant dans des conditions de vie très précaires. De façon générale, les femmes et les jeunes filles rencontrées ont bénéficié d'appui-conseils de la gestionnaire de cas en vue de développer des mesures de mitigation des risques de VBG.

En termes d'activités de prévention, trois (03) causeries éducatives ont été réalisées dans les communes de Ouahigouya et de Séguénéga. Ces causeries ont porté sur les thématiques suivantes : les mariages précoces et l'importance de l'autonomisation économique de la femme dans la réduction des VBG au sein des familles. Ainsi, 80 personnes ont été touchées par ces activités de sensibilisation ; soit 60 femmes et 20 filles (dont 08 hôtes).

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Dans les sites et zones d'accueil, on constate que les enfants sont exposés à plusieurs risques de protection ; notamment la négligence, la faim et certaines maladies respiratoires. Certains enfants sont livrés à la mendicité, à la pratique de l'orpaillage avec son corollaire de risques (tabagisme, l'alcool, la drogue, les éboulements, .etc.). Ce phénomène est perceptible dans les

sites d'orpaillage des communes de Séguénéga et Yako (Bouda). Certaines jeunes filles, âgées de 14 à 17 ans sont exposées aux risques d'exploitation professionnelle, de mariage forcé et d'abus sexuel. Il s'agit notamment de celles qui sont employées dans les restaurants et les débits de boissons.

- **V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques**
- **Eléments clés**

Lors des activités de monitoring de protection, **25** personnes à besoins spécifiques (PBS) dont 21 femmes et quatre (04) hommes ont été identifiées. En somme, ce sont 19 femmes cheffes de ménages en charge de plus de dix enfants et sans sources de revenus, deux (02) femmes vivant avec handicap et incapables de se prendre en charge, trois (03) hommes âgés vivant avec des maladies chroniques, sans soutiens et un (01) homme vivant avec handicap incapable de se prendre en charge. Ces PBS bénéficieront d'une assistance via transfert mobile à hauteur de **30,000** FCFA chacune, pour accéder, soit aux soins de santé, soit aux vivres.

V.4. Etat de droit

Au cours de la période, certains incidents ont entrainé la fermeture de certains services sociaux de base dans les communes de Lèba et de Bassi (Zondoma). En effet, dans le village de Lèba, il s'agit de la fermeture du centre de santé et du départ des agents qui y travaillaient à la suite d'un ultimatum de déguerpissement donné par les GANE. Pour le village de Bassi, les GANE auraient intimé l'ordre à trois (03) enseignants de passer le message de fermeture des écoles dans ladite localité. Cette situation est de nature à limiter l'accès aux services sociaux de base au niveau du village de Lèba. Ce qui oblige les populations à rallier Ouahigouya ou Gourcy pour l'accès à des soins adéquats sans oublier l'impact en termes de coût. Pour le village de Bassi, la fermeture des écoles expose les enfants aux risques de déscolarisation et migration vers les sites d'orpaillage. Les plus nantis seraient obligés de migrer vers d'autres zones à l'intérieur de la région du Nord, à la recherche de places dans les écoles afin d'y réinscrire leurs enfants. Cela engendre des coûts supplémentaires. Et pour des élèves du primaire, la séparation d'avec les parents n'est pas souhaitable.

De plus en plus, l'école est vue par les populations dans les différents villages, comme une source d'insécurité. En effet, sa présence dans une localité multiplierait les risques d'attaques des GANE.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Lors des différents entretiens, trois (03) principales sources de tensions ont été mises en lumière. Il s'agit principalement de la stigmatisation de la communauté Peulh, des tensions intercommunautaires et des tensions liées au manque d'opportunité d'emploi.
Les tensions liées à la crise de confiance avec la communauté Peulh sont perceptibles dans les communes de Ouahigouya et Séguénéga. Les membres de cette communauté seraient assimilés aux éléments des GANE. A titre illustratif, plusieurs cas d'enlèvement d'hommes de la communauté Peulh ont été signalés à Ouahigouya centre et à Séguénéga ; ce qui vient accentuer le climat de méfiance des autres communautés vis-à-vis de cette communauté.
L'autre aspect serait le risque de conflits intercommunautaires au regard du niveau de stigmatisation. En effet, dans certaines écoles de Ouahigouya, les élèves de la communauté Peulh subissent des violences physiques de la part de leurs camarades au motif que leurs

parents seraient liés aux GANE. Cela a engendré des cas d'abandon de l'école par quelques enfants PDI peulh dans certaines écoles de la ville de Ouahigouya. Aussi, le nombre élevé des PDI à Ouahigouya crée une pression autour des opportunités d'accès aux emplois. Certains jeunes de la communauté hôte accusent les PDI d'avoir réduit leur accès aux opportunités d'emploi. Selon eux, les PDI constituent une main d'œuvre abondante à vil prix et non qualifié ; toutes choses qui limitent les chances des jeunes de la communauté hôte. Par exemple dans les jardins, la main-d'œuvre féminine issue des groupes PDI est moins chère en termes de rémunération, que celle de la communauté hôte. Cela crée des frustrations entre femmes PDI et femmes autochtones qui dénoncent une concurrence déloyale, pour les dernières citées.

En vue d'apaiser certaines tensions autour des ressources naturelles, une séance de sensibilisation a été organisée au quartier Tougouzagué, à Ouahigouya. Elle avait pour thème « le partage des ressources naturelles ». 35 femmes dont 25 femmes PDI et dix (10) de la communauté hôte, y ont pris part. Cette sensibilisation a permis aux femmes de s'exprimer et de comprendre la nécessité du vivre-ensemble harmonieux.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Avec les flux de PDI, des difficultés d'accès au logement se posent. Ces besoins d'accès sont manifestés dans les principales localités d'accueil comme Ouahigouya, Séguénéga, Gourcy et Yako. A titre illustratif, on estime à 1,448 nouvelles PDI dont 242 hommes, 366 femmes, 406 garçons et 344 filles pour ce mois qui auraient besoin de logement. Parmi ces PDI, certains ont des parents qui ont des lopins de terrains et qui voudraient un accompagnement pour y implanter des abris. D'autres, par manque de moyens financiers, éprouvent des difficultés à louer une maison. Il faut également ajouter le fait que certains bailleurs augmentent de façon exagérée le prix du loyer mensuel, au regard de la forte demande. Des tensions entre des membres de la communauté, entre éleveurs et aussi entre éleveurs et agriculteurs sont relayées.

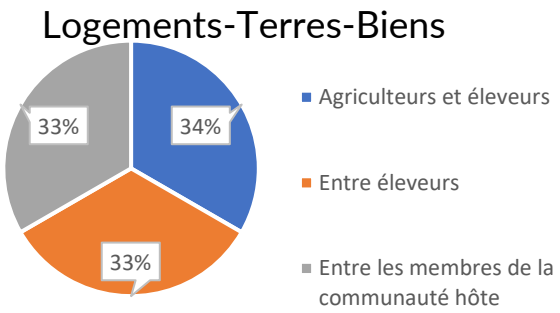

V.7. Solutions durables

- **Eléments clés**

L'instabilité de la situation sécuritaire liée aux opérations militaires des FDS et l'activisme des GANE a un impact sur les intentions de retour de la majorité des PDI. En effet, certaines zones d'origine connaissent des opérations militaires ; notamment dans les communes de Thiou, Barga, Gourcy, Yako, Séguénéga, Lèba., Les conditions préalables du retour sont : le retour de la sécurité dans ces zones, des services sociaux de base et la reconstruction des habitats détruits.

V.8. Protection à base communautaire

Activités réalisées par la communauté

Monitoring de protection P21 : des points focaux et des membres de comités de protection ont permis de vérifier **17** incidents de protection dans les communes de Ouahigouya, Séguénéga, Titao. Aussi, les membres du comité de protection de Ouahigouya ont-ils facilité la réalisation d'une séance de sensibilisation sur la cohésion sociale à Tougouzagué. Des informateurs clés ont signalé les cas de déplacements forcés internes dans les localités de Ouahigouya et Tangaye. Ils ont aussi informé des cas d'incursions des GANE dans les communes de Thiou, (village de Kalo), Zogoré, Barga, Bassi, Lèba et Sollé.

IV. Partage d'informations et coordination

Autorités**16/02/2023 :** visite de courtoisie au Président de la Délégation Spéciale de Ouahigouya.

- **Acteurs humanitaires**

- Séance de travail sur le CBI au niveau du bureau terrain de HCR Ouahigouya
- Jeudi 2 février 2023 : Participation à la rencontre Cluster protection sous national du Nord.
- Organisation d'une séance de formation sur les aspects sécuritaires, les outils du monitoring et le lancement projet HCR 2023 à la base INTERSOS Nord/Ouahigouya du 8 au 10 Février 2023.
- Du 13 au 17 février 2023 : Participation à un atelier de formation sur le P21, organisé par le HCR en collaboration avec DRC à Ouagadougou.
- 20 au 25 février 2023 ; Participation à l'atelier de formation des assistants psycho-sociaux sur les VBG, organisé par IRC, à Ouagadougou.
- 15 février 2023 **:** participation à la rencontre mensuelle de l'AoR/VBG Nord à IRC.

V. Recommandations

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Sécurité alimentaire	Assister 879 nouvelles PDI en vivres	PAM, Action humanitaire	En cours	Urgent
Abris	Assister 629 nouvelles PDI en abris	Cluster abris	En cours	Urgent
Education	Réinscrire les élèves déplacés dans les localités d'accueil	Cluster éducation, acteurs étatiques en charge de l'éducation	En cours	Urgent
Cohésion sociale	Organiser des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale dans les différentes ZAD de Ouahigouya et Séguénéga	Tout acteur	En cours	Urgent
LTB	Plaider pour l'accès aux terres par les PDI	Acteurs abris et LTB	En cours	En continu